

Membres présents :

Municipalités: M. Wicker (Maire de Mutzenhouse), M. Hurstel (maire de Hohfrankenheim), M. Brion, (adjoint Mutzenhouse), Mme Hatt (conseillère municipale Hohfrankenheim), M. Hentz (adjoint Schaffhouse).

Les délégués de parents: Mme Jacoby, Mme Floriot, Mme Jung, Mme Hadi, Mme Kohler, Mme Hurstel, Mme Braghini et M. Jung.

Les enseignants : Mme Guidot, Mme Simon, Mme Ober, Mme Harnisch, Mme Rémi.

Atsem : Mme Blaess, Mlle Greling, (élève apprentie CAP Petite enfance).

Excusés : Mme Haberer, (déléguée de parents), Mme Charpiot (déléguée de parents), Mme Fassel (enseignante).

Absents : M. Krauth (Maire de Schaffhouse).

Mme Guidot ouvre la séance à 20 h 00. Un tour de table permet à l'ensemble des personnes de se présenter. Mme Harnisch est volontaire pour rédiger le compte rendu de la réunion, Mme Hurstel se chargera de la relecture.

1. Résultats des élections:

À **Mutzenhouse**, on dénombre 51 votants sur 80 électeurs, 50 suffrages exprimés et 1 bulletin blanc ou nul. Sont élues comme titulaires, Mmes Floriot et Jacoby, Mmes Jung et Charpiot comme suppléantes.

À **Hohfrankenheim**, on dénombre 29 votants sur 36 électeurs, 28 suffrages exprimés et 1 bulletin blanc ou nul. Sont élues comme titulaire, Mme Braghini et comme suppléante, Mme Haberer.

À **Schaffhouse**, on dénombre 59 votants sur 71 électeurs, 54 suffrages exprimés et 5 bulletins blancs ou nuls. Sont élus comme titulaires, Mme Hadi et M. Jung, Mmes Kohler et Hurstel comme suppléantes.

La fusion des conseils d'école est approuvée à l'unanimité.

2. Approbation du rapport du conseil d'école du 1^{er} juillet 2014 :

Mmes Simon et Guidot procèdent à la lecture du compte-rendu du conseil d'école du 3^{ème} trimestre qui est approuvé à l'unanimité.

3. Effectifs actuels et prévisionnels :

3.1. Effectifs actuels et organisation pédagogique :

106 élèves dont 1 tout petit :

MATERNELLE	ELEMENTAIRE	
1 tout- petit		
15 Petits	12 CP	14 CM1
14 Moyens	7 CE1	11 CM2
14 Grands	18 CE2	
44	62	

Classe de Mme Rochel : 22 élèves: 1 TPS / 7 PS / 14 MS

Jusqu' au 17/10/14: Mme Rémi à plein temps (remplacement congé maternité)

1/11/14-1/12/14 : Mme Rémi à mi-temps lundis/ mardis

Mme Fassel à mi-temps jeudis/vendredis et en alternance les mercredis

À partir du 1/12/14 : Mme Rochel à mi-temps lundis/ mardis

Mme Fassel à mi-temps jeudis/vendredis et en alternance les mercredis

Classe de Mme Guidot : 22 élèves : 8 PS / 14 GS

Atsem: Violaine Blaess à plein temps
Dana Greling lundis/mardis/jeudis/et 1 vendredi/2

Classe de Mme Harnisch : 19 élèves : 12 CP / 7 CE1

Classe de Mme Ober : 18 élèves : 18 CE2

Classe de Mme Simon : 25 élèves : 14 CM1 / 11 CM2

3.2. Effectifs prévisionnels :

Les prévisions sont confortables, la menace d'une suppression de poste est écartée pour le moment.

RENTREE	2015	2016	2017
Total EM	51	53	45
Total EE	65	65	62
Total RPI sans TPS	107	114	107
Total RPI	116	118	107

4. Réforme des rythmes scolaires :

4.1. Premier bilan des nouveaux rythmes scolaires :

À l'école maternelle, les constats sont les suivants :

- *Fatigue en fin de semaine : excitation, difficultés de concentration*
- *Fatigue en fin de période : enfants « à cran »*
- *Temps de sieste écourté : env. 1h et peu s'endorment et/ou nécessité de les réveiller en plein sommeil*
- *Impact emploi du temps pour les activités de GS (après-midi)*
- *Récréation difficile à placer l'après-midi*
- *1 seule atsem les mercredis matins*
- **Séance piscine réduite à 45 min**

À l'école élémentaire, les constats sont les suivants :

- *Les mêmes fatigues observées en fin de semaine et en fin de période.*
- *Une faible concentration le vendredi.*
- *La récréation de l'après-midi a été supprimée, compte tenu du court temps de présence.*
- *Des après-midi qui semblent courts*
- *Une matinée écourtée le mercredi matin qui ne permet pas la continuité recommandée par rapport aux autres matinées.*
- *Les matières d'éveil, les activités artistiques et sportives sont pénalisées à cause des après-midi écourtés.*
- *Des difficultés pour organiser des sorties scolaires.*
- *L'absence d'activités après l'école.*

Les parents d'élèves font le même constat au niveau d'une plus grande fatigue de leurs enfants, évoquent la contrainte des devoirs tous les soirs, regrettent l'absence d'activités après la classe et font état de frais de garde qui ont augmenté pour bon nombre de familles.

Ils regrettent la coupure du mercredi, demandent à ce que la situation soit réétudiée pour la rentrée prochaine et que le mécontentement général soit transmis aux autorités compétentes par le biais des municipalités.

Deux hypothèses sont discutées, à savoir le report des cours du mercredi matin au samedi matin ou la libération d'une après-midi (qui pourrait être dédiée à des activités) par semaine en conservant 6 heures de classe pour les autres jours. Ce dernier dispositif est actuellement mis en place à l'école de Lampertheim, Mme Simon se propose de prendre contact avec l'équipe enseignante pour recueillir leurs impressions.

Les municipalités se montrent ouvertes à une réflexion sur la mise en place d'activités après la classe, sur la base du volontariat et du bénévolat. M. Hurstel propose la constitution d'un groupe de travail pour faire avancer les choses. Mmes Jacoby, Floriot, Hatt, Braghini, Jung et M.Jung sont volontaires pour y participer.

4.2. Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Mme Guidot rappelle que cette aide peut être proposée à tous les enfants, en groupes restreints, selon des besoins identifiés, les mardis ou jeudis soir après la classe durant une heure. Les élèves sont désignés par les enseignants sous réserve de l'accord des parents. Ces APC peuvent être de trois types différents : une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

4.3. Retour sur la consultation des nouveaux programmes :

Une consultation de l'ensemble des enseignants a été organisée le 8 octobre au sujet de la mise en place des nouveaux programmes en maternelle et de la refonte du socle commun en élémentaire.

Pour l'école maternelle, il en ressort que les différents domaines ont été renommés, que la place du jeu, de la manipulation, de l'expérimentation a été renforcée et que la mise en place d'un carnet de progrès est envisagée. La mise en place se fera pour la rentrée 2015.

Pour l'école élémentaire, Mme Simon rappelle que *le socle commun de connaissances, de compétences et de culture* est la synthèse des connaissances et compétences à maîtriser à la fin des cycles. CE1, CM2 et 3^{ème}

Un nouveau socle est en projet et les enseignants étaient invités à donner leur avis sur cette première trame. Le socle actuel nous semblait plutôt bien fait, il avait l'avantage d'être clair et de résumer les grandes compétences.

Dans le nouveau socle, il y a **5 grands domaines de formation** dont voici le détail :

- 1- Les langages pour penser et communiquer
- 2- Les méthodes et outils pour apprendre
- 3-La formation de la personne et du citoyen
- 4-L'observation et la compréhension du monde
- 5-Les représentations du monde et l'activité humaine

Ces grands domaines fonctionnent en interdisciplinarité, d'où une impression de flou et de manque de clarté.

Le nouveau socle vise aussi beaucoup le collège et certaines pratiques comme la note, le redoublement, le travail en équipe....

Les nouveaux programmes ne seront d'actualité que pour la rentrée 2016 pour l'école élémentaire.

5. Règlements scolaires :

5.1. Règlement intérieur RPI :

Un nouveau règlement scolaire a été rédigé à partir du règlement départemental en tenant compte des nouveaux horaires de classe. Ce document est valable pour l'ensemble du RPI. (Cf Annexe 1)

Sa lecture ne suscite aucun commentaire au sein de l'assemblée et il est voté à l'unanimité.

Règlement du bus :

Conformément aux réflexions menées tout au long de l'année scolaire précédente, un règlement propre au transport scolaire signé par les parents et les enfants a été mis en place à la rentrée ainsi qu'un permis à points. Après quelques incidents en début d'année, la situation semble s'être apaisée. La présence régulière du même chauffeur sur 3 trajets quotidien est une bonne chose.

Il persiste un retard de quelques minutes en fin de circuit. Effectivement, les 10 minutes prévues ne sont pas suffisantes pour assurer la rotation entre les 3 villages car le temps nécessaire pour faire monter et descendre les enfants, mettre la ceinture aux enfants de maternelle, n'est pas pris en compte.

5.2. Absences :

Suite au dernier conseil d'école, nous suivons les absences pour raisons personnelles. Les chiffres des absences de ce début d'année confirment l'augmentation des absences pour convenances personnelles. Pour tenter de lutter contre cet absentéisme et pour responsabiliser les parents concernés, il a été décidé de communiquer le mot suivant à chaque absence de ce type :

RPI MUTZENHOUSE – HOHFRANKENHEIM – SCHAFFHOUSE

Madame, Monsieur,

Nous avons bien noté que votre enfant sera absent le

Nous souhaitons toutefois vous rappeler l'obligation d'assiduité liée à la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans. Les absences perturbent la continuité des apprentissages pour les élèves et le fonctionnement de la classe. Elles devraient donc se limiter à des cas incontournables, comme les maladies. Nous vous prions donc, désormais, de prendre vos dispositions pour que votre enfant ne manque pas l'école. Nous ne pouvons garantir que les activités de la journée ratée soient rattrapées sur le temps scolaire.

L'équipe enseignante

Les parents d'élèves suggèrent d'accentuer le message en faisant référence aux textes officiels et en y ajoutant la signature de la directrice.

6. Projets d'école RPI

Notre projet d'école intitulé « *Enrichir et réinvestir son capital lexical et s'ouvrir à la culture* » entre dans sa 4^{ème} année.

Mme Guidot en rappelle les axes fondamentaux :

- Aider l'enfant à accéder et à apprécier la culture.
- Traiter la difficulté scolaire sous toutes ses formes et renforcer l'égalité des chances.
- Organiser la continuité des apprentissages entre les cycles, entre l'école maternelle, l'école élémentaire et le collège.

L'année dernière, notre action phare a porté sur le voyage et la découverte d'autres cultures. Cette année, c'est **un voyage à travers le temps** et les périodes historiques que nous proposons aux enfants.

6.1. Actions du projet d'école pour 2014-2015:

Semaine du goût (*maternelle*)

Palais du Pain d'épices Gertwiller (*maternelle*)

Musée de l'Œuvre Notre Dame à Strasbourg (*CP-CE1*)

Musée de l'ARCHE à Hochfelden (*CE2*)

Animation pédagogique Monde et Nature « Je grandis » (*maternelle*)

Musée archéologique Strasbourg (*Cycle 3*)

Musée archéologique Niederbronn? (*maternelle*)

Opéra du Rhin (*GS → CM2*)

Projet de **rencontres interclasses** dans l'année

Elaboration d'une « trace « frise du temps » illustrée sur l'année pour toutes les classes : à définir

Prix des Incorruptibles

Chorale maternelle les vendredis matins avec parents musiciens (*Mme Jacoby et Mme Kohler*)

Correspondance scolaire avec un Jardin d'enfants du Maroc (*classe C. Guidot*)

Classe découverte: CE2 du 18/05 au 22/05 à la Hoube

Mme Ober précise que les 25 € de subventions communales destinées aux sorties scolaires de l'année seront utilisés pour cette classe découverte. Elle rappelle que l'école ne peut pas organiser de ventes d'objets non transformés (bulbes, chocolats...) mais elle invite les parents qui souhaitent s'investir pour essayer de faire baisser le prix du séjour à réfléchir ensemble à des actions à mener.

Piscine : CE2 - CM1 – CM2 : 2^{ème} trimestre 2015 le mardi AM de 13h45 à 14 h 45

PS → CE1 : 3^{ème} trimestre 2015 le vendredi matin de 9h45-10h30

Sécurité routière :

Suite à la visite de la débrouillothèque, la classe de Mme Simon participera à un **projet sécurité routière** organisé par le Service Animation Jeunes du Pays de la Zorn. Un travail autour du vélo sera mené en trois volets :

- un atelier mécanique encadré par un animateur
- une intervention des gendarmes sur la signalisation et la sécurité routière

- un parcours d'habileté organisé par les animateurs

Ce projet se finalisera par une sortie vélo à laquelle participeront 3 autres classes du secteur. Il est également envisagé de mettre en place des circuits de ramassage à pieds (pédibus) ou à vélo (vélobus) dans une démarche qui se veut à la fois écologique, civique et sportive.

Liste des sorties et dates importantes de l'année : cf Annexe 2

Actions spécifiques aux maternelles :

Ateliers jeux de société les mercredis

Réalisation de **sets de table** au profit de la coopérative scolaire (bénéfices env. 300€)

Collecte de stylos usagés pour recyclage **au profit de l'association franco-marocaine Azzeka** avec laquelle la correspondance scolaire est organisée

6.2. Noël :

Ecole maternelle :

Le **Père Noël** sera attendu le jeudi 18 décembre le matin.

Un **goûter – chorale** avec les parents à la salle polyvalente de Mutzenhouse sera organisé le vendredi 19 décembre après-midi.

RPI: Offert par les communes

Maternelle : lundi 15 décembre : visite-atelier au palais du pain d'épices de Gertwiller

CP-CE1 et CM1-CM2 : (date à définir) séance de cinéma : Astérix et le domaine des Dieux au cinéma Pathé de Brumath

CE2 : 1^{er} décembre : Visite « 5 pistes de recherche » au Musée archéologique de Strasbourg

6.3. Fête scolaire

Elle aura lieu le vendredi 19 juin après-midi dans la Salle Clubhouse à Mutzenhouse.

Le contenu reste à définir.

7. Contrat d'apprentissage CAP Petite enfance

Le contrat d'apprentissage CAP Petite enfance de Dana Greling s'achèvera à la fin du mois d'août 2015. Mme Guidot rappelle l'importance de la présence d'une deuxième Atsem dans la qualité d'accueil des enfants de maternelle, d'autant plus justifiée au vue des prévisions d'effectifs (*9 tout-petits pour 2015*) et renouvelle donc sa demande de manière à ce que les municipalités aient le temps de la réflexion.

2 solutions sont possibles :

- La prolongation du contrat d'une année pour permettre à Dana d'attendre sa majorité (oct 2015) pour une recherche d'emploi. Ce contrat de 24h/ semaine pourrait être renouvelé à chaque période pour minimiser les coûts (vacances scolaires non rémunérées)

- Le recrutement d'une nouvelle apprentie à partir de mars 2015.

Les pistes de réflexion seront étudiées par les municipalités, M. Wicker propose une réponse pour le mois de janvier 2015.

8. Equipement numérique RPI :

Mme Guidot rappelle l'importance de la nécessité d'une harmonisation des équipements et des logiciels pour les élèves du RPI. Des achats groupés pourraient permettre d'obtenir de meilleurs tarifs, un contrat commun de maintenance des équipements pourrait être envisagé, et des échanges d'outils, de formations entre enseignants seraient ainsi facilités.

L'innovation pédagogique par le numérique est une priorité au niveau national et notre futur projet d'école pourrait s'orienter vers l'utilisation des outils informatiques au service des apprentissages.

À Mutzenhouse, la salle informatique-bibliothèque a été entièrement rénovée avec une mise aux normes du système électrique. M. Brion suggère que cette salle qui sera bientôt équipée de 8 postes et d'un VPI puisse être commune aux trois villages. Mme Simon explique que l'outil informatique est utilisé au service des apprentissages et qu'il ne se limite pas à des séances d'informatique. L'usage est quotidien, tout au long de la

journée, pour toutes les disciplines et il semble difficile aux enseignantes de limiter son utilisation à une demi-journée par semaine. Monsieur Brion propose de passer une journée dans les classes élémentaires pour avoir une meilleure vision des choses.

M. Jung pose la question de l'éventualité de faire sponsoriser les équipements informatiques.

8.1. Equipement informatique à l'école maternelle de Mutzenhouse :

Le projet d'équipement sur le budget 2015 est le suivant :

- Aménagement de la salle informatique/ BCD
- Mise en place du filtrage internet Amon
- Installation de 8 postes informatiques (*sous Linux*)
- Achat VPI : logiciel à harmoniser au niveau RPI
- Visionneuse (*pour montrer des albums aux élèves sans les scanner*)
- Contrat de maintenance de l'ensemble à prévoir
- Ordinateur à mettre en place dans la salle de classe Mme Rochel avec possibilité d'impression réseau

8.2. Equipement informatique à l'école de Schaffhouse :

Mme Simon évoque des difficultés récurrentes avec l'ordinateur de Mme Harnisch. En revanche, le TBI a été réparé. Le filtrage AMON n'est pas installé.

Elle expose les difficultés rencontrées cette année compte tenu des effectifs au CM, qui ne permettent pas de faire travailler de manière optimale les élèves sur les ordinateurs (12 ordinateurs pour 25 élèves). En particulier, le groupe de 14 CM1 (un 15^{ème} élève est annoncé pour le mois de janvier) ne peut travailler sur les ordinateurs en même temps. Ce problème se reposera l'année prochaine.

L'ordinateur fixe à l'arrière de la classe ne permet pas de naviguer sur Internet et les logiciels installés sont différents des portables.

Compte tenu des équipements en cours ou déjà réalisés dans les autres écoles du RPI, il faudra envisager l'installation d'un VPI ou TBI dans la classe de Mme Harnisch pour assurer la continuité pédagogique.

8.3. Equipement informatique à l'école de Hohfrankenheim :

Mme Ober énumère les acquisitions du mois de septembre 2014 et remercie la municipalité pour ces investissements :

- un VPI (vidéoprojecteur interactif) + enceintes
- un tableau blanc pour la projection
- une visionneuse (permet de montrer des documents ou des extraits de manuel aux élèves sans les scanner)

Elle liste ensuite les acquisitions à prévoir sur le budget 2015 :

- le filtrage AMON
- une classe mobile d'une dizaine d'ordinateurs avec souris ou tablettes (Intel) + un ordinateur maître
- une imprimante laser ou autre matériel type photocopieuse qui permettra l'impression à partir des ordinateurs des élèves + en recto-verso.
- des casques audio/micro pour un travail d'écoute et d'entraînement oral en allemand.
- des logiciels numériques
- un contrat de maintenance de l'ensemble

Mme Simon suggère la création d'un groupe de travail qui commencerait par évaluer les besoins globaux de chaque école pour permettre au projet d'équipement d'aboutir en tenant compte de la continuité des outils de la maternelle au CM.

9. Travaux – Equipements – Sécurité

9.1. Equipements-Investissements école de Mutzenhouse :

Mme Guidot adresse un grand merci à la municipalité de Mutzenhouse pour l'aménagement de la salle de rangement (ancienne mairie) où il ne manque plus qu'une grande table et une armoire supplémentaire, pour la réfection de la salle ordinateurs / bibliothèque avec la disparition des rongeurs, pour la réfection du carrelage extérieur (escaliers / murs), pour le marquage au sol de l'arrêt de bus, pour l'interdiction du parking aux

voitures durant les horaires scolaires (excepté jours permanence mairie), pour la possibilité d'utiliser la salle polyvalente les mardis/ mercredis/ jeudis pour la motricité et pour les nouveaux porte-savons mousse.

Elle expose ce qui est prévu et qui reste à réaliser :

- anti pince-doigts / crochets couloir bâtiment vert
- fermeture à clé du tableau électrique
- étagère
- nouveau téléphone
- mise à disposition de bacs à jardiner à proximité de la cour
- meubles pour la bibliothèque

Elle demande les résultats des analyses d'air réalisées en salle de classe et cour d'école. M Wicker a reçu récemment les résultats et doit en discuter avec l'organisme auparavant.

Mme Guidot rappelle que la cour n'est toujours pas agrandie : il est effectivement possible de laisser sortir les enfants à l'extérieur avec les véhicules, dans une zone du parking délimitée par des traits blancs au sol. M. Wicker estime que cette situation convient, mais Mme Guidot insiste sur le fait que la surveillance reste délicate, car même si des enfants de 4-5 ans semblent respecter la règle, cela reste néanmoins de jeunes enfants qui pourraient facilement échapper à la surveillance.

Elle souhaiterait une augmentation du budget de fonctionnement qui est resté identique depuis 8 ans alors que le nombre d'élèves a considérablement augmenté ces dernières années (de 36 à 50), avec de nouvelles dépenses telles que des cartouches d'imprimante...

Sécurité école maternelle :

En septembre 2014 : un exercice d'**évacuation incendie** a été réalisé avec les pompiers (lieu d'évacuation salle polyvalente), des extincteurs supplémentaires ont été mis en place.

PPMS : la mallette à rester à finaliser, pour planifier l'exercice d'alerte PPMS afin de valider le PPMS auprès de l'Inspection Académique.

9.2. Equipements-Investissements école de Schaffhouse :

Mme Simon remercie la municipalité pour les travaux effectués durant les vacances scolaires : le carrelage des toilettes a été refait, le téléphone a été remplacé, le TBI a été réparé et la salle polyvalente sera à nouveau disponible courant novembre pour les activités sportives.

Mme Simon suggère de penser à prévoir la peinture des classes, et éventuellement des toilettes.

9.3. Equipements-Investissements école de Hohfrankenheim :

Mme Ober fait la liste des **différents travaux qui restent à réaliser** :

- l'aménagement handicapé de l'entrée de l'école
- le remplacement de la porte d'entrée
- le démontage de l'ancien TBI
- l'installation de multiprises et de câbles électriques

Sécurité :

Sept 2014 : Un exercice d'**évacuation incendie** a été réalisé par l'enseignante

PPMS :

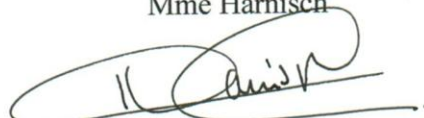
Document PPMS : une première version a été établie par Mme Ober durant l'année scolaire 2013/2014. Le dossier relève maintenant de la mairie car il manque des documents annexes comme les plans de masse. Après réception des documents, Mme Ober mettra à jour le document et le soumettra à la municipalité pour vérification.

Alerte PPMS : Il faudra envisager une alerte PPMS durant l'année 2014/2015 après retour du PPMS par la mairie pour le valider auprès de la Direction Académique.

Mallette PPMS : à élaborer avant l'exercice d'alerte PPMS.

Mme Guidot clôt la réunion à 23 h 50 en invitant l'assemblée à la collation offerte par la municipalité de Mutzenhouse et par les enseignantes.

Mme Harnisch



Mme Hurstel

